

Circuit vélo 6 : les coteaux du Lagon



DIFFICILE

Vélo

NAY

Cette boucle située en Pays de Nay (entre Pau et Lourdes, entre Béarn et Bigorre), permettra de profiter des paysages agricoles bordant la Véloroute V81 traversant le Pays de Nay, et de rallier les coteaux situés sur les hauteurs de Saint Vincent sur le Chemin Henri IV. Cet itinéraire surplombe des panoramas d'exception, mais est réservé à des cyclotouristes confirmés ou des vélos à assistance électrique. Une variante vous permettra de couper avant d'arriver à Saint Vincent, limitant ainsi la durée parcourue en pente ascendante.

PAYS DE NAY, DESTINATION NATURE !

En groupe, seul ou en famille, découvrez le Pays de Nay à vélo ! En chemin, profitez des nombreuses activités et découvertes que vous croirez sur votre route. Partagez des activités 100 % nature et prenez le temps, observez la nature et les nombreux points de vue sur les Pyrénées.

Plusieurs circuits de différents niveaux vous sont proposés, disponibles auprès de l'office de tourisme, en téléchargement gratuit sur : www.tourisme-bearn-paysdenay.com et sur l'application gratuite Cirkwi!

NUMÉROS UTILES	
Gendarmerie : 17	
Numéro d'appel d'urgence : 112	
Météo : 08 92 68 02 + n° département	

NIVEAUX DE DIFFICULTÉ - LÉGENDE

très facile	difficile
facile	très difficile

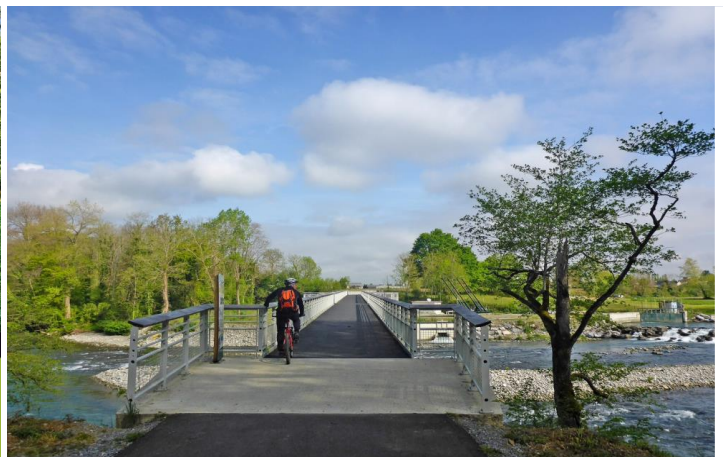
OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE NAY
Place du 8 mai 1945 - 64900 Nay
t+33 5 59 13 94 99
www.tourisme-bearn-paysdenay.com
accueil@tourisme-bearn-paysdenay.com

Credits : Bly Fédés - Conception graphique : Publication
Illustration : Catherine Gagnon
Photographie : OT Pays de Nay - Christian Vireaux

IDÉAL
CYCLOTOURISTES CONFIRMÉS
ET VÉLOS ÉLECTRIQUES

CIRCUITS VÉLOS PAYS DE NAY

- LES COTEAUX DU LAGOIN ET LE CHEMIN HENRI IV 35 km (départ Nay)
- LES COTEAUX DU LAGOIN (variante) 34 km (départ Nay)



Départ : **NAY**
Arrivée : **NAY**



Distance : **35 km**



Dénivelé : **703 m**



Boucle



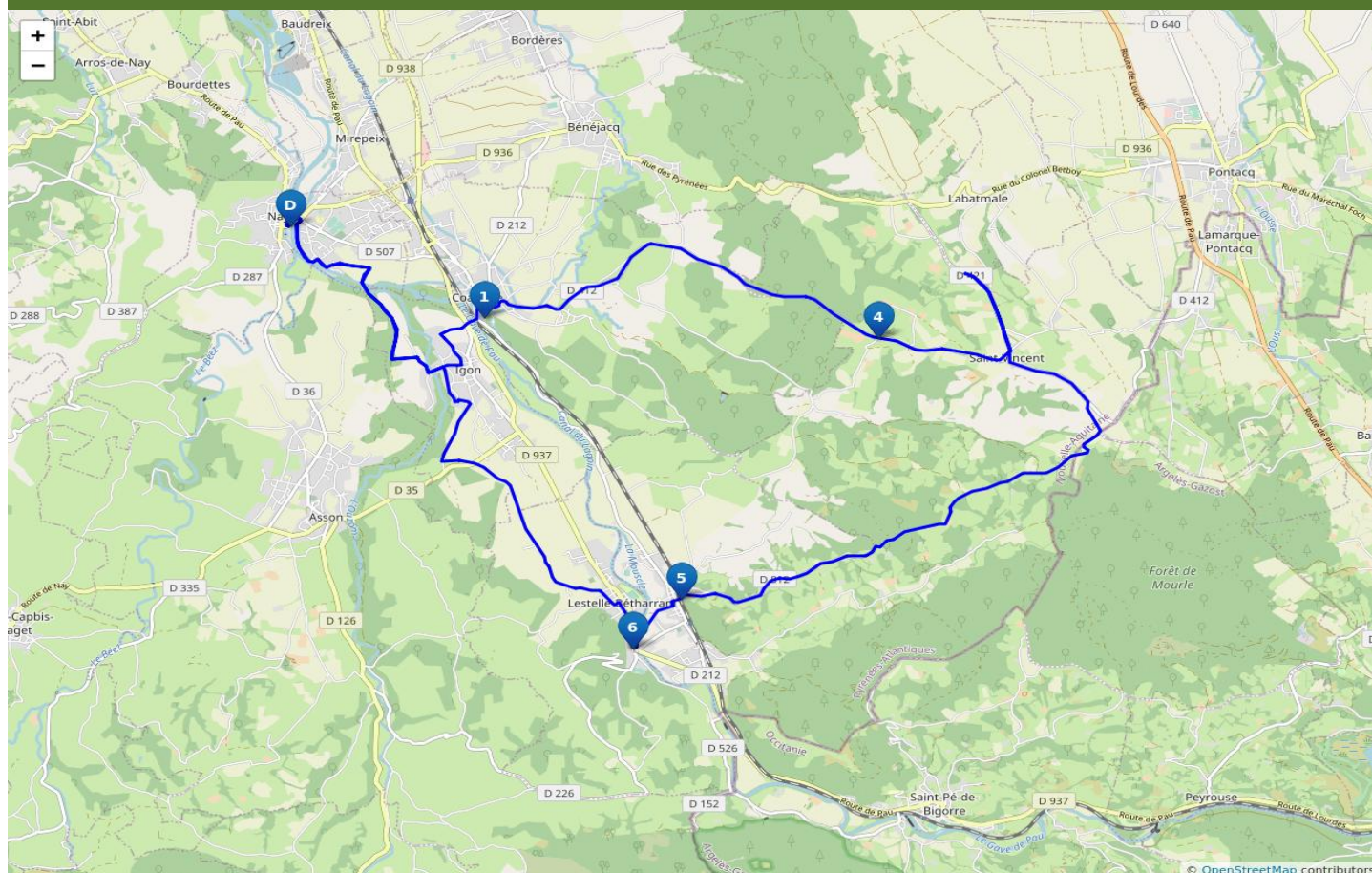
2h30

Appel d'urgence



À ne pas manquer

- **Château de Coarraze.** Niché au cœur du Béarn, dans le village de Coarraze, ce château édifié sur les terres des barons du Béarn, est classé Monument Historique Privé. C'est dans cette demeure, qu'Henri IV, roi de Navarre, passa son enfance jusqu'à ses 7 ans. La bâtisse actuelle date du XVIIIème siècle avec plusieurs éléments plus anciens dont un donjon du XIIIème siècle et des cuisines renaissances. Vous pourrez découvrir lors de la visite, le parc avec ses arbres centenaires, le jardin aménagé, le château et la tour du XIVe s.
- **Sanctuaires de Bétharram.** Lestelle-Bétharram était réputée pour être avant tout un lieu de pèlerinage antérieur à celui de Lourdes, ce qui explique la présence des sanctuaires et d'un calvaire à 15 stations. Depuis près de huit siècles, la Vierge est vénérée à Bétharram sous plusieurs noms bien populaires. En 1616, une grande croix plantée sur la colline tombe suite à une violente tempête et se relève dans une lumière éblouissante. 200 ans durant, les Sanctuaires s'appelleront Notre Dame du Calvaire. C'est dans ce lieu chargé d'histoire que vous serez accueilli pour découvrir ce patrimoine classé aux Monuments Historiques.



Étapes

1. Rejoindre le château de Coarraze. Départ: parking de l'océ de tourisme à Nay. Traversez le jardin public et passez sur le pont Claracq. Au rond-point, tournez tout de suite à droite en suivant la véloroute 81 direction Lourdes, Igon. Longez le gave, et suivez toujours en direction de Lourdes, Igon. Km 2 - Empruntez la passerelle de Baburet, au-dessus du gave de Pau, et suivez la véloroute 81. Passez le pont qui enjambe l'Ouzom, continuez tout droit rue de l'Ermitage à Igon, suivez l'itinéraire VTC3 jusqu'à Coarraze.

coarraze.

chateau ©Chateau de Coarraze. ©C.DeDufau.

2. Variante juste avant Saint Vincent. Le chemin qui mène à saint Vincent est pentu et vous pouvez être tenté de tourner avant d'arriver au chemin Henri IV, tout en profitant de beaux panoramas. Pour se faire, une fois le portail d'entrée du château de Coarraze passé, tournez à droite rue d'Albret, puis à gauche et encore à droite en direction de Saint-Vincent, mais avant d'y arriver tournez à droite sur Chemin de Basiquans. Suivez ce chemin jusqu'au passage à niveau à Montaut. Reprenez les indications à partir de la commune de Montaut.

3. Rejoindre la commune de Montaut en longeant le chemin Henri IV. Après le portail d'entrée du château de Coarraze, tournez à droite rue d'Albret, puis à gauche et encore à droite en direction de Saint-Vincent. Suivez la D412 jusqu'à Saint-Vincent. Après la mairie et la salle des fêtes, prenez à droite sur la D412 route de Lamarque (chemin Henri IV). Au bout d'1km, prenez à droite Quartier des Sablières. Continuez pendant 7 km (chemin de Montaut – VTT6 - puis chemin de Pontacq pour rejoindre Montaut).

4. Depuis Montaut rejoindre les sanctuaires de Lestelle-Bétharram et retour. Après la voie ferrée vous arrivez à l'intersection avec la D212 dans Montaut. Continuez tout droit en passant devant l'église, puis tournez à gauche et, à

l'intersection suivante, à droite rue des Aguilhous. Au bout de ce chemin, vous arrivez au bord de la D 938, face aux sanctuaires de Bétharram à Lestelle-Bétharram. Prenez à droite vers le centre du village en suivant les indications véloroute. Retour à Nay par la véloroute (10km).

Sanctuaires-Betharram-©OTCPN (44). ©OTCPN.



- Attention aux traversées de routes